



## RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS) DANS TOUS LES MILIEUX DE VIE DE L'ENFANT – NIVEAU 1

### Dates

21 et 22 octobre 2024  
22 novembre 2024

### Durée

3 journées indissociables soit 19h30  
Présence impérative durant les 3 journées

### Horaires

9h00 -12h30 et 14h00 -17h00  
Soit 6h30 mn de formation par jour (hors  
pause déjeuner)

### Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels  
des champs sanitaire, éducatif et social et  
aux bénévoles, parents, élus souhaitant  
animer des séances collectives d'éducation  
pour la santé fondée sur le renforcement des  
CPS et/ ou s'impliquer dans la dynamique  
territoriale

### Prérequis

- Volontariat
- Perspectives d'animation de séances CPS  
collectives en éducation pour la santé

### Lieu de la formation

Espace départemental des solidarités  
Saint-Nazaire Gare  
Salle France - RDC  
12 place Pierre Sépard  
44616 Saint-Nazaire

### Tarif

Cette formation est prise en charge dans le  
cadre de l'expérimentation en Loire-  
Atlantique « Prendre soin de soi » entre  
l'Agence Régionale de Santé et l'IREPS Pays  
de la Loire.  
Les frais d'hébergement et de restauration  
restent à la charge des stagiaires

### Modalités (présentiel) et délais d'inscription

Accès au formulaire d'[inscription](#)  
Inscription au plus tard : **le 4 septembre 2024**  
Nous nous réservons le droit de clôturer les  
inscriptions avant la date prévue si la  
formation est complète.

## Programme de la formation

### Objectifs pédagogiques

- Définir la Santé et les compétences psychosociales (CPS)  
dans le champ de la Promotion de la Santé
- Décrire les 3 catégories de CPS, les CPS générales et les  
spécifiques
- Identifier les étapes clefs et les repères pédagogiques  
pour l'animation de séances sur les CPS
- Décrire la notion de progression des projets CPS
- Choisir des techniques d'animation et des outils  
pédagogiques adaptés au public et au contexte dans  
l'ensemble des compétences cognitives, émotionnelles et  
sociales
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un  
programme CPS dans sa structure

### Contenu de formation

#### JOUR 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et  
relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé,  
déterminants de santé, CPS
- La compétence « Avoir conscience de soi »

#### JOUR 2

- Les compétences « Avoir conscience de ses émotions et  
de son stress » et « Réguler ses émotions »
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS
- Mises en situation

#### JOUR 3

- Les compétences « Communiquer et Développer des  
relations constructives »
- L'animation de séances collectives
- Les critères de qualité des interventions CPS
- Evaluation de l'ensemble de la formation





### Formatrices

Marjorie Nicol, Chargée de projet en éducation et promotion de la santé à l'IREPS Pays de la Loire  
Yanna Le Pen, Intervenante de la Maison des Adolescents 44  
*Les formatrices sont susceptibles de changer pour des raisons d'organisation interne*

### Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés tels que vidéos, photos-expression, jeux de rôle, dessins, brainstorming...en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation :

- en version numérique qui vous sera communiquée par mail et/ou en version papier délivrée par le formateur.

### Suivi et évaluation de la formation (questionnaires, quizz, ...)

- Une évaluation des acquis en fin de formation
- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une évaluation à distance, 6 mois après le terme de la formation
- Une évaluation commanditaire (formation payante en intra et en inter), 2 à 3 mois après le terme de la formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un certificat de réalisation

### Equipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board

### Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

### Accessibilité, personnes en situation de handicap

Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. En cas de handicap ou de besoins spécifiques, merci de nous contacter avant votre inscription à la formation. L'équipe de l'IREPS PDL tentera d'y répondre au mieux. La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Contact

Fanny ROBIN – Assistante administrative et de gestion de pôle - Ireps Pays de la Loire pôle 44  
[formation44@irepspdl.org](mailto:formation44@irepspdl.org)  
Tél. 02 40 31 16 92

